



Changement du montant du loyer

Par **aaaaaa6**, le **01/11/2011** à **17:07**

Bonjour,

je vais acheter un appartement qui est actuellement loué à une famille.

Le loyer est bas car le propriétaire est un ami de cette famille.

Lorsque le bail sera fini, pourrai-je remonter le prix du loyer comme je le souhaite ?

Actuellement le logement est loué non meublé, à la fin du bail je voudrai le louer en meublé.

En ai-je le droit ?

Si j'en ai le droit, pourrai-je fixer le montant du loyer comme bon me semble ?

Merci pour vos réponses.